

Capture enhancement reagent

Version 1.17

Numéro de la FDS:
100000010878

Date de revision: 09.01.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Capture enhancement reagent
Nom de la substance : Capture enhancement reagent
7037

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Réactif d'essai

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Menarini Silicon Biosystems, Inc
3401 Masons Mill Rd #100
Huntingdon Valley, PA 19006
USA

Téléphone : 1 (800) 381-4929

Téléfax :

Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Us-info@siliconbiosystems.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

US:(303) 389-1805
International: +1 (303) 389-1805

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Nocif R22: Nocif en cas d'ingestion.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Informations Additionnelles sur les Dangers : N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Capture enhancement reagent

Version 1.17

Numéro de la FDS:
10000010878

Date de revision: 09.01.2018

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Liquide

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistre- ment	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
azoture de sodium	26628-22-8 247-852-1	T+; R28 R32 N; R50-R53	Acute Tox.2; H300 Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic1; H410	>= 0,1 - < 0,25

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.
Consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver abondamment à l'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 5 minutes.
Enlever les lentilles de contact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Appeler immédiatement un médecin.

Capture enhancement reagent

Version 1.17

Numéro de la FDS:
10000010878

Date de revision: 09.01.2018

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas d'information disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : En cas de déversement accidentel, l'équipe de première intervention doit agir conformément à une analyse de risques et utiliser les équipements de protection individuelle appropriés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas décharger dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Déversements de grande ampleur : Faire cesser l'écoulement. Absorber au moyen d'une matière absorbante inerte. Conserver dans des récipients dûment étiquetés.
Déversements de moyenne ampleur : Couvrir le produit déversé avec précaution au moyen d'une serviette ou d'un tampon absorbant.
Déversements de grande et petite envergures : Conserver dans un récipient fermé se prêtant à l'élimination. Traiter la

Capture enhancement reagent

Version 1.17

Numéro de la FDS:
100000010878

Date de revision: 09.01.2018

substance récupérée comme décrit à la section « Considérations relatives à l'élimination ».

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour toute information concernant l'élimination, voir la section 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Donnée non disponible

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil. Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver sous clé. Tenir au frais.

Température de stockage : 2 - 8 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
azoture de sodium	26628-22-8	TWA	0,1 mg/m ³	2000/39/EC
Information sup-	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau Indicatif			

Capture enhancement reagent

Version 1.17

Numéro de la FDS:
10000010878

Date de revision: 09.01.2018

azoture de sodium	26628-22-8	STEL	0,3 mg/m3	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau Indicatif			
azoture de sodium	26628-22-8	VME (poussières inhalables)	0,2 mg/m3	CH SUVA
Information supplémentaire	Voir aussi acide hydrazotique Occupational Safety and Health Administration			
azoture de sodium	26628-22-8	VLE (poussières inhalables)	0,4 mg/m3	CH SUVA
Information supplémentaire	Voir aussi acide hydrazotique Occupational Safety and Health Administration			

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

L'utilisation d'équipements de protection individuelle doit systématiquement se justifier par une analyse de risques. Si nécessaire, consulter un expert en sécurité, santé et environnement.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Pas de précautions spéciales requises.

Protection des mains

Remarques : Gants jetables

Protection de la peau et du corps : Pas de précautions spéciales requises.

Protection respiratoire : Les mesures d'ingénierie doivent toujours être la principale méthode de contrôle de l'exposition.
Si un équipement de protection respiratoire est nécessaire pour certaines activités, son type ainsi que le facteur de protection correspondant dépendront de l'évaluation des risques et concentrations dans l'air, des dangers, des propriétés physiques et d'alerte des substances en présence
Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Mesures de protection : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné sur la base d'une analyse des risques pour la sécurité, la santé et l'environnement. Si nécessaire, consulter un expert en sécurité, santé et environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : clair

Capture enhancement reagent

Version 1.17

Numéro de la FDS:
10000010878

Date de revision: 09.01.2018

Odeur : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune raisonnablement prévisible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

azoture de sodium :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 27 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Capture enhancement reagent

Version 1.17

Numéro de la FDS:
10000010878

Date de revision: 09.01.2018

Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Toxicity to reproduction/fertility

Donnée non disponible

Reprod.Tox./Development/Teratogenicity

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

azoture de sodium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0,7 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 4,2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les algues : CI50 : 272 mg/l

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Photobacterium phosphoreum (Bactéries lumineuses)): 38,5 mg/l

Capture enhancement reagent

Version 1.17

Numéro de la FDS:
10000010878

Date de revision: 09.01.2018

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : En conformité avec les règlements fédéraux, étatiques et locales.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Capture enhancement reagent

Version 1.17

Numéro de la FDS:
10000010878

Date de revision: 09.01.2018

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

Autres réglementations : Réservé aux utilisateurs professionnels.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une analyse de la sécurité chimique n'est pas pertinente (mélange)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrases R

R28 : Très toxique en cas d'ingestion.
R32 : Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte complet pour phrase H

H300 Mortel en cas d'ingestion.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Date and Number Formats

This document uses the following notation for printing dates and numbers:

Date:	Dec 31th, 2012	as	31.12.2012
Numeros:	123456,78	as	123.456,78

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément dé-

Capture enhancement reagent

Version 1.17

Numéro de la FDS:
10000010878

Date de revision: 09.01.2018

signé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR

PBS/Biotin

Version 1.17

Numéro de la FDS:
100000010966

Date de révision: 26.2.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : PBS/Biotin
Nom de la substance : PBS/Biotin
7044

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Réactif d'essai

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Menarini Silicon Biosystems,
Inc. 3401 Masons Mill Rd
#100 Huntingdon Valley,
PA 19006 USA

Téléphone : 1 (800) 381-4929

Téléfax :

Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Us-info@siliconbiosystems.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

US : (303)-389-1805
International: +1 (303)-389-1805

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Nocif R22: Nocif en cas d'ingestion.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Informations Additionnelles sur les Dangers : N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

PBS/Biotin

Version 1.17

Numéro de la FDS:
10000010966

Date de révision: 26.2.2018

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Liquide

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistre- ment	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
azoture de sodium	26628-22-8 247-852-1	T+; R28 R32 N; R50-R53	Acute Tox.2; H300 Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic1; H410	>= 0,1 - < 0,25

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.
Consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver abondamment à l'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 5 minutes.
Enlever les lentilles de contact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Appeler immédiatement un médecin.

PBS/Biotin

Version 1.17

Numéro de la FDS:
100000010966

Date de révision: 26.2.2018

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas d'information disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : En cas de déversement accidentel, l'équipe de première intervention doit agir conformément à une analyse de risques et utiliser les équipements de protection individuelle appropriés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas décharger dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Déversements de grande ampleur : Faire cesser l'écoulement. Absorber au moyen d'une matière absorbante inerte. Conserver dans des récipients dûment étiquetés.
Déversements de moyenne ampleur : Couvrir le produit déversé avec précaution au moyen d'une serviette ou d'un tampon absorbant.
Déversements de grande et petite envergures : Conserver dans un récipient fermé se prêtant à l'élimination. Traiter la

PBS/Biotin

Version 1.17

Numéro de la FDS:
100000010966

Date de révision: 26.2.2018

substance récupérée comme décrit à la section « Considérations relatives à l'élimination ».

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour toute information concernant l'élimination, voir la section 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Donnée non disponible

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil. Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver sous clé. Tenir au frais.

Température de stockage : 2 - 8 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
azoture de sodium	26628-22-8	TWA	0,1 mg/m ³	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau Indicatif			

PBS/Biotin

Version 1.17

Numéro de la FDS:
10000010966

Date de révision: 26.2.2018

azoture de sodium	26628-22-8	STEL	0,3 mg/m ³	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau Indicatif			
azoture de sodium	26628-22-8	VME (poussières inhalables)	0,2 mg/m ³	CH SUVA
Information supplémentaire	Voir aussi acide hydrazotique Occupational Safety and Health Administration			
azoture de sodium	26628-22-8	VLE (poussières inhalables)	0,4 mg/m ³	CH SUVA
Information supplémentaire	Voir aussi acide hydrazotique Occupational Safety and Health Administration			

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

L'utilisation d'équipements de protection individuelle doit systématiquement se justifier par une analyse de risques. Si nécessaire, consulter un expert en sécurité, santé et environnement.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Pas de précautions spéciales requises.

Protection des mains

Remarques : Gants jetables

Protection de la peau et du corps : Pas de précautions spéciales requises.

Protection respiratoire : Les mesures d'ingénierie doivent toujours être la principale méthode de contrôle de l'exposition.
Si un équipement de protection respiratoire est nécessaire pour certaines activités, son type ainsi que le facteur de protection correspondant dépendront de l'évaluation des risques et concentrations dans l'air, des dangers, des propriétés physiques et d'alerte des substances en présence
Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Mesures de protection : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné sur la base d'une analyse des risques pour la sécurité, la santé et l'environnement. Si nécessaire, consulter un expert en sécurité, santé et environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : clair

PBS/Biotin

Version 1.17

Numéro de la FDS:
10000010966

Date de révision: 26.2.2018

Odeur : inodore

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune raisonnablement prévisible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

azoture de sodium :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 27 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

PBS/Biotin

Version 1.17

Numéro de la FDS:
10000010966

Date de révision: 26.2.2018

Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Toxicity to reproduction/fertility

Donnée non disponible

Reprod.Tox./Development/Teratogenicity

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

azoture de sodium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0,7 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 4,2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les algues : CI50 : 272 mg/l

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Photobacterium phosphoreum (Bactéries lumineuses)): 38,5 mg/l

PBS/Biotin

Version 1.17

Numéro de la FDS:
100000010966

Date de révision: 26.2.2018

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : En conformité avec les règlements fédéraux, étatiques et locales.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

PBS/Biotin

Version 1.17

Numéro de la FDS:
10000010966

Date de révision: 26.2.2018

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

Autres réglementations : Réservé aux utilisateurs professionnels.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une analyse de la sécurité chimique n'est pas pertinente (mélange)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrases R

R28 : Très toxique en cas d'ingestion.
R32 : Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte complet pour phrase H

H300 Mortel en cas d'ingestion.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Date and Number Formats

This document uses the following notation for printing dates and numbers:

Date:	Dec 31th, 2012	as	31.12.2012
Numeros:	123456,78	as	123.456,78

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément dé-

PBS/Biotin

Version 1.17

Numéro de la FDS:
10000010966

Date de révision: 26.2.2018

signé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Anti-CD-146 ferrofluid

Version 1.16

SDB-Nummer: 10000011116

Überarbeitet am: 26.02.2018

ABSCHNITT 1: Bezeichnung des Stoffs beziehungsweise des Gemischs und des Unternehmens

1.1 Produktidentifikator

Handelsname : Anti-CD-146 ferrofluid
Stoffname : Anti-CD-146 ferrofluid
7035

1.2 Relevante identifizierte Verwendungen des Stoffs oder Gemischs und Verwendungen, von denen abgeraten wird

Verwendung des Stoffs/des Gemisches : Assay-Reagenz

1.3 Einzelheiten zum Lieferanten, der das Sicherheitsdatenblatt bereitstellt

Firma : Menarini Silicon Biosystems, Inc.
3401 Masons Mill Rd #100
Huntingdon Valley, PA 19006
USA

Telefon : 1 (800) 381-4929

Telefax :

Email-Adresse : Us-info@siliconbiosystems.com
Verantwortliche/ausstellende Person

1.4 Notrufnummer

US : (303)-389-1805
International: +1 (303)-389-1805

ABSCHNITT 2: Mögliche Gefahren

2.1 Einstufung des Stoffs oder Gemischs

Einstufung (VERORDNUNG (EG) Nr. 1272/2008)

Sensibilisierung durch Hautkontakt, Kategorie 1 H317: Kann allergische Hautreaktionen verursachen.

Einstufung (67/548/EWG, 1999/45/EG)

Sensibilisierend R43: Sensibilisierung durch Hautkontakt möglich.

2.2 Kennzeichnungselemente

Kennzeichnung (VERORDNUNG (EG) Nr. 1272/2008)

Anti-CD-146 ferrofluid

Version 1.16

SDB-Nummer: 10000011116

Überarbeitet am: 26.02.2018

Gefahrenpiktogramme :



Signalwort :

Achtung

Gefahrenhinweise :

H317

Kann allergische Hautreaktionen verursachen.

Sicherheitshinweise :

Prävention:

P261

Einatmen von Staub/ Rauch/ Gas/ Nebel/ Dampf/ Aerosol vermeiden.

P272

Kontaminierte Arbeitskleidung nicht außerhalb des Arbeitsplatzes tragen. Schutzhandschuhe tragen.

P280

Reaktion:

P333 + P313

Bei Hautreizung oder -ausschlag: Ärztlichen Rat einholen/ ärztliche Hilfe hinzuziehen.

P362 + P364

Kontaminierte Kleidung ausziehen und vor erneutem Tragen waschen.

Entsorgung:

P501

Inhalt/ Behälter einer anerkannten Abfallentsorgungsanlage zuführen.

Gefahrenbestimmende Komponente(n) zur Etikettierung:

Gemisch aus 5-Chlor-2-methyl-2H-isothiazol-3-on [EG Nr. 247-500-7] und 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on [EG Nr. 220-239-6] (3:1)

2.3 Sonstige Gefahren

Dieser Stoff/diese Mischung enthält keine Komponenten in Konzentrationen von 0,1 % oder höher, die entweder als persistent, bioakkumulierbar und toxisch (PBT) oder sehr persistent und sehr bioakkumulierbar (vPvB) eingestuft sind.

ABSCHNITT 3: Zusammensetzung/Angaben zu Bestandteilen

3.2 Gemische

Chemische
Charakterisierung

: Flüssigkeit

Gefährliche Inhaltsstoffe

Chemische Bezeichnung	CAS-Nr. EG-Nr. Registrierungsnummer	Einstufung (67/548/EWG)	Einstufung (VERORDNUNG (EG) Nr. 1272/2008)	Konzentration (%)
Gemisch aus 5-Chlor-2-methyl-2H-	55965-84-9	T; R23/24/25 C; R34	Acute Tox.3; H301 Acute Tox.3; H331	>= 0,0015 - < 0,01

Anti-CD-146 ferrofluid

Version 1.16

SDB-Nummer: 10000011116

Überarbeitet am: 26.02.2018

isothiazol-3-on [EG Nr. 247-500-7] und 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on [EG Nr. 220-239-6] (3:1)		R43 N; R50-R53	Acute Tox.3; H311 Skin Corr.1B; H314 Eye Dam.1; H318 Skin Sens.1; H317 Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic1; H410	
Substanzen mit einem Arbeitsplatzexpositionsgrenzwert :				
Anti-CD146 mouse mAb conjugated to Ferrofluid	Nicht zugewiesen			>= 0,01 - < 0,1

Die Erklärung der Abkürzungen finden Sie unter Abschnitt 16.

ABSCHNITT 4: Erste-Hilfe-Maßnahmen

4.1 Beschreibung der Erste-Hilfe-Maßnahmen

- Nach Einatmen : Bei Einatmen, betroffene Person an die frische Luft bringen. Arzt konsultieren.
- Nach Hautkontakt : Beschmutzte Kleidung und Schuhe sofort ausziehen. Sofort mit viel Wasser abwaschen. Bei anhaltenden Beschwerden einen Arzt aufsuchen. Beschmutzte Kleidung vor Wiedergebrauch waschen.
- Nach Augenkontakt : Sofort während mindestens 5 Minuten mit viel Wasser abspülen, auch unter den Augenlidern. Kontaktlinsen entfernen. Bei anhaltender Augenreizung einen Facharzt aufsuchen.
- Nach Verschlucken : Bei Verschlucken Mund mit Wasser ausspülen (nur wenn Verunfallter bei Bewusstsein ist). Sofort Arzt hinzuziehen.

4.2 Wichtigste akute und verzögert auftretende Symptome und Wirkungen

- Symptome : Keine Information verfügbar.

4.3 Hinweise auf ärztliche Soforthilfe oder Spezialbehandlung

- Behandlung : Symptomatische Behandlung.

ABSCHNITT 5: Maßnahmen zur Brandbekämpfung

5.1 Löschmittel

- Geeignete Löschmittel : Löschmaßnahmen auf die Umgebung abstimmen.

Anti-CD-146 ferrofluid

Version 1.16

SDB-Nummer: 10000011116

Überarbeitet am: 26.02.2018

5.2 Besondere vom Stoff oder Gemisch ausgehende Gefahren

Besondere Gefahren bei der Brandbekämpfung : Keine Information verfügbar.

5.3 Hinweise für die Brandbekämpfung

Besondere Schutzausrüstung für die Brandbekämpfung : Im Brandfall umgebungsluftunabhängiges Atemschutzgerät tragen.

Weitere Information : Keine Information verfügbar.

ABSCHNITT 6: Maßnahmen bei unbeabsichtigter Freisetzung

6.1 Personenbezogene Vorsichtsmaßnahmen, Schutzausrüstungen und in Notfällen anzuwendende Verfahren

Personenbezogene Vorsichtsmaßnahmen : Im Falle einer unbeabsichtigten Freisetzung muss das Notfallteam auf der Grundlage einer Risikobeurteilung vorgehen und eine geeignete persönliche Schutzausrüstung tragen.

6.2 Umweltschutzmaßnahmen

Umweltschutzmaßnahmen : Nicht in die Umwelt gelangen lassen.

6.3 Methoden und Material für Rückhaltung und Reinigung

Reinigungsverfahren : Große verschüttete Mengen: Eindämmen. Mit inertem flüssigkeitsbindendem Material aufnehmen. Aufbewahrung in ordnungsgemäß gekennzeichneten Behältern.
Kleine verschüttete Mengen: Decken Sie das Verschüttete vorsichtig mit einem absorbierenden Tuch oder einer Matte ab.
Große und kleine verschüttete Mengen: Entsorgen in geeigneten, geschlossenen Behältern. Das aufgewischte/aufgesaugte Material behandeln, wie in Abschnitt "Hinweise zur Entsorgung" beschrieben.

6.4 Verweis auf andere Abschnitte

Entsorgungsinformationen siehe Abschnitt 13.

ABSCHNITT 7: Handhabung und Lagerung

7.1 Schutzmaßnahmen zur sicheren Handhabung

Hinweise zum sicheren Umgang : Zur Vermeidung thermischer Zersetzung nicht überhitzen. Inhalation, Verschlucken und Haut- und Augenkontakt vermeiden.
Vorgeschriebene persönliche Schutzausrüstung verwenden.

Anti-CD-146 ferrofluid

Version 1.16

SDB-Nummer: 10000011116

Überarbeitet am: 26.02.2018

Hinweise zum Brand- und Explosionschutz : Keine Daten verfügbar

Hygienemaßnahmen : Die beim Umgang mit Chemikalien üblichen Vorsichtsmaßnahmen sind zu beachten.

7.2 Bedingungen zur sicheren Lagerung unter Berücksichtigung von Unverträglichkeiten

Anforderungen an Lagerräume und Behälter : Um die Produktqualität beizubehalten, fern von Hitze und direkter Sonneneinstrahlung lagern. Im Originalbehälter lagern. Behälter dicht geschlossen an einem trockenen, kühlen und gut gelüfteten Ort aufbewahren. Von Hitze- und Zündquellen fernhalten. Unter Verschluss aufbewahren. Gekühlt aufbewahren.

Lagertemperatur : 2 - 8 °C

7.3 Spezifische Endanwendungen

Bestimmte Verwendung(en) : Die technischen Richtlinien zur Verwendung dieses Stoffs/dieses Gemisches beachten.

ABSCHNITT 8: Begrenzung und Überwachung der Exposition/Persönliche Schutzausrüstungen

8.1 Zu überwachende Parameter

Arbeitsplatzgrenzwerte

Inhaltsstoffe	CAS-Nr.	Werttyp (Art der Exposition)	Zu überwachende Parameter	Grundlage
Anti-CD146 mouse mAb conjugated to Ferrofluid		PBOEL-HHC	2	J&J OEL/PBOEL HHC
Weitere Information	J&J hat eine Gefahrenbereichsbezeichnung: PBOEL HHC. Diese Substanz wurde von J&J als PBOEL HHC 2 eingestuft. Das bedeutet, der MAK-Wert schätzungsweise bei 20 bis 100 µg/m ³ liegt.			
Gemisch aus 5-Chlor-2-methyl-2H-isothiazol-3-on [EG Nr. 247-500-7] und 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on [EG Nr. 220-239-6] (3:1)	55965-84-9	MAK-Wert (einatembarer Staub)	0,2 mg/m ³	CH SUVA
Weitere Information	Sensibilisatoren, die mit S gekennzeichneten Substanzen führen besonders häufig zu Überempfindlichkeitsreaktionen (allergischen Krankheiten). Eine Schädigung der Leibesfrucht braucht bei Einhaltung des MAK-Wertes nicht befürchtet zu werden.			
Gemisch aus 5-Chlor-2-methyl-2H-	55965-84-9	KZGW (einatembarer	0,4 mg/m ³	CH SUVA

Anti-CD-146 ferrofluid

Version 1.16

SDB-Nummer: 10000011116

Überarbeitet am: 26.02.2018

isothiazol-3-on [EG Nr. 247-500-7] und 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on [EG Nr. 220-239-6] (3:1)		Staub)		
Weitere Information	Sensibilisatoren, die mit S gekennzeichneten Substanzen führen besonders häufig zu Überempfindlichkeitsreaktionen (allergischen Krankheiten). Eine Schädigung der Leibesfrucht braucht bei Einhaltung des MAK-Wertes nicht befürchtet zu werden.			

8.2 Begrenzung und Überwachung der Exposition

Technische Schutzmaßnahmen

Die persönliche Schutzausrüstung sollte sich nach der Risikobeurteilung richten. Befragen Sie dazu einen Umwelt- und Sicherheitsexperten, falls erforderlich.

Persönliche Schutzausrüstung

Augenschutz : Keine besonderen Vorsichtsmaßnahmen erforderlich.

Handschutz

Anmerkungen : Wegwerfhandschuhe

Haut- und Körperschutz : Keine besonderen Vorsichtsmaßnahmen erforderlich.

Atemschutz : Technische Steuerungseinrichtungen sollten immer die vorrangige Methode der Expositionskontrolle darstellen. Wenn für bestimmte Aktivitäten eine Atemschutzausrüstung erforderlich ist, sind das Modell sowie der entsprechende Schutzfaktor von der Risikobeurteilung und den Luftkonzentrationen, von den Gefahren, den physikalischen Eigenschaften und Warnungen für die anwesende Substanz abhängig.
Normalerweise kein persönlicher Atemschutz notwendig.

Schutzmaßnahmen : Der Typ der Schutzausrüstung muss gemäß der Umwelt-, Gesundheits- und Sicherheitsrisikobewertung ausgewählt werden. Befragen Sie dazu einen Umwelt- und Sicherheitsexperten, falls erforderlich.

ABSCHNITT 9: Physikalische und chemische Eigenschaften

9.1 Angaben zu den grundlegenden physikalischen und chemischen Eigenschaften

Aussehen : flüssig

Farbe : braun

Anti-CD-146 ferrofluid

Version 1.16

SDB-Nummer: 100000011116

Überarbeitet am: 26.02.2018

9.2 Sonstige Angaben

Keine Daten verfügbar

ABSCHNITT 10: Stabilität und Reaktivität

10.1 Reaktivität

Normalerweise keine zu erwarten.

10.2 Chemische Stabilität

Stabil unter angegebenen Lagerungsbedingungen.

10.3 Möglichkeit gefährlicher Reaktionen

Gefährliche Reaktionen : Keine gefährlichen Reaktionen bekannt bei bestimmungsgemäßem Umgang.

10.4 Zu vermeidende Bedingungen

Zu vermeidende Bedingungen : Zur Vermeidung thermischer Zersetzung nicht überhitzen.

10.5 Unverträgliche Materialien

Zu vermeidende Stoffe : Keine bekannt.

10.6 Gefährliche Zersetzungsprodukte

Gefährliche Zersetzungsprodukte : Keine bekannt.

ABSCHNITT 11: Toxikologische Angaben

11.1 Angaben zu toxikologischen Wirkungen

Akute Toxizität

Inhaltsstoffe:

Gemisch aus 5-Chlor-2-methyl-2H-isothiazol-3-on [EG Nr. 247-500-7] und 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on [EG Nr. 220-239-6] (3:1) :

Akute orale Toxizität : Die Komponente/das Gemisch ist bereits nach einmaligem Verschlucken toxisch.
Klassifizierung gemäß Verordnung 1272/2008 Anhang VI

Akute inhalative Toxizität : Die Komponente/das Gemisch ist bereits nach kurzfristiger Inhalation toxisch.
Klassifizierung gemäß Verordnung 1272/2008 Anhang VI

Akute dermale Toxizität : Die Komponente/das Gemisch ist bereits nach einmaligem Hautkontakt toxisch.
Klassifizierung gemäß Verordnung 1272/2008 Anhang VI

Anti-CD-146 ferrofluid

Version 1.16

SDB-Nummer: 100000011116

Überarbeitet am: 26.02.2018

Ätz-/Reizwirkung auf die Haut

Inhaltsstoffe:

Gemisch aus 5-Chlor-2-methyl-2H-isothiazol-3-on [EG Nr. 247-500-7] und 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on [EG Nr. 220-239-6] (3:1) :

Spezies: Kaninchen

Ergebnis: Ätzend nach 3 Minuten bis 1 Stunde Exposition

Klassifizierung gemäß Verordnung 1272/2008 Anhang VI

Schwere Augenschädigung/-reizung

Keine Daten verfügbar

Sensibilisierung der Atemwege/Haut

Inhaltsstoffe:

Gemisch aus 5-Chlor-2-methyl-2H-isothiazol-3-on [EG Nr. 247-500-7] und 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on [EG Nr. 220-239-6] (3:1) :

Ergebnis: Sensibilisierung durch Hautkontakt möglich.

Klassifizierung gemäß Verordnung 1272/2008 Anhang VI

Keimzell-Mutagenität

Keine Daten verfügbar

Karzinogenität

Keine Daten verfügbar

Reproduktionstoxizität

Toxicity to reproduction/fertility

Keine Daten verfügbar

Reprod.Tox./Development/Teratogenicity

Keine Daten verfügbar

Spezifische Zielorgan-Toxizität bei einmaliger Exposition

Keine Daten verfügbar

Spezifische Zielorgan-Toxizität bei wiederholter Exposition

Keine Daten verfügbar

Aspirationstoxizität

Keine Daten verfügbar

Anti-CD-146 ferrofluid

Version 1.16

SDB-Nummer: 100000011116

Überarbeitet am: 26.02.2018

ABSCHNITT 12: Umweltbezogene Angaben

12.1 Toxizität

Inhaltsstoffe:

Gemisch aus 5-Chlor-2-methyl-2H-isothiazol-3-on [EG Nr. 247-500-7] und 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on [EG Nr. 220-239-6] (3:1):

Toxizität gegenüber Fischen : Anmerkungen: Klassifizierung gemäß Verordnung 1272/2008
Anhang VI

Toxizität gegenüber Fischen (Chronische Toxizität) : Anmerkungen: Klassifizierung gemäß Verordnung 1272/2008
Anhang VI

12.2 Persistenz und Abbaubarkeit

Keine Daten verfügbar

12.3 Bioakkumulationspotenzial

Keine Daten verfügbar

12.4 Mobilität im Boden

Keine Daten verfügbar

12.5 Ergebnisse der PBT- und vPvB-Beurteilung

Produkt:

Bewertung : Dieser Stoff/diese Mischung enthält keine Komponenten in Konzentrationen von 0,1 % oder höher, die entweder als persistent, bioakkumulierbar und toxisch (PBT) oder sehr persistent und sehr bioakkumulierbar (vPvB) eingestuft sind..

12.6 Andere schädliche Wirkungen

Keine Daten verfügbar

ABSCHNITT 13: Hinweise zur Entsorgung

13.1 Verfahren der Abfallbehandlung

Produkt : In Übereinstimmung mit Nationalen Bundes-, Staats- und Ortsregulierungen.

Verunreinigte Verpackungen : Leere Behälter einer anerkannten Abfallentsorgungsanlage zuführen zwecks Wiedergewinnung oder Entsorgung.

Anti-CD-146 ferrofluid

Version 1.16

SDB-Nummer: 10000011116

Überarbeitet am: 26.02.2018

ABSCHNITT 14: Angaben zum Transport

14.1 UN-Nummer

Nicht als Gefahrgut eingestuft

14.2 Ordnungsgemäße UN-Versandbezeichnung

Nicht als Gefahrgut eingestuft

14.3 Transportgefahrenklassen

Nicht als Gefahrgut eingestuft

14.4 Verpackungsgruppe

Nicht als Gefahrgut eingestuft

14.5 Umweltgefahren

Nicht als Gefahrgut eingestuft

14.6 Besondere Vorsichtsmaßnahmen für den Verwender

Nicht anwendbar

14.7 Massengutbeförderung gemäß Anhang II des MARPOL-Übereinkommens und gemäß IBC-Code

Auf Produkt im Lieferzustand nicht zutreffend.

ABSCHNITT 15: Rechtsvorschriften

15.1 Vorschriften zu Sicherheit, Gesundheits- und Umweltschutz/spezifische Rechtsvorschriften für den Stoff oder das Gemisch

Seveso III: Richtlinie 2012/18/EU des Europäischen Parlaments und des Rates zur Beherrschung der Gefahren schwerer Unfälle mit gefährlichen Stoffen.

Nicht anwendbar

Sonstige Vorschriften : Nur für gewerbliche Anwender.

15.2 Stoffsicherheitsbeurteilung

Eine Stoffsicherheitsbeurteilung ist nicht anwendbar (Gemisch).

ABSCHNITT 16: Sonstige Angaben

Volltext der R-Sätze

R23/24/25 : Giftig beim Einatmen, Verschlucken und Berührung mit der Haut.
R34 : Verursacht Verätzungen.
R43 : Sensibilisierung durch Hautkontakt möglich.
R50 : Sehr giftig für Wasserorganismen.
R53 : Kann in Gewässern längerfristig schädliche Wirkungen haben.

Volltext der H-Sätze

Anti-CD-146 ferrofluid

Version 1.16

SDB-Nummer: 10000011116

Überarbeitet am: 26.02.2018

H301	Giftig bei Verschlucken.
H311	Giftig bei Hautkontakt.
H314	Verursacht schwere Verätzungen der Haut und schwere Augenschäden.
H317	Kann allergische Hautreaktionen verursachen.
H318	Verursacht schwere Augenschäden.
H331	Giftig bei Einatmen.
H400	Sehr giftig für Wasserorganismen.
H410	Sehr giftig für Wasserorganismen, mit langfristiger Wirkung.

Datums- und Zahlenformat

Dieses Dokument nutzt die folgende Notation fuer Daten und Zahlen:

Datum:	31. Dez 2012	als	31.12.2012
Zahlen:	123456,78	als	123.456,78

Die Angaben in diesem Sicherheitsdatenblatt entsprechen nach bestem Wissen unseren Erkenntnissen zum Zeitpunkt der Überarbeitung. Die Informationen sollen Ihnen Anhaltspunkte für den sicheren Umgang mit dem in diesem Sicherheitsdatenblatt genannten Produkt bei Lagerung, Verarbeitung, Transport und Entsorgung geben. Die Angaben sind nicht übertragbar auf andere Produkte. Soweit das in diesem Sicherheitsdatenblatt genannte Produkt mit anderen Materialien vermengt, vermischt oder verarbeitet wird oder einer Bearbeitung unterzogen wird, können die Angaben in diesem Sicherheitsdatenblatt, soweit sich hieraus nicht ausdrücklich etwas anderes ergibt, nicht auf das so gefertigte neue Material übertragen werden.

Dilution buffer

Version 1.17

Numéro de la FDS:
100000010879

Date de révision: 09.01.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Dilution buffer
Nom de la substance : Dilution buffer
7039

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Réactif d'essai

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Menarini Silicon Biosystems, Inc
3401 Masons Mill Rd #100
Huntingdon Valley, PA 19006
USA

Téléphone : 1 (800) 381-4929

Téléfax :

Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Us-info@siliconbiosystems.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

US: (303) 389-1805
International: +1 (303) 389-1805

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Nocif R22: Nocif en cas d'ingestion.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Informations Additionnelles sur les Dangers : N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Dilution buffer

Version 1.17

Numéro de la FDS:
10000010879

Date de révision: 09.01.2018

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Liquide

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistre- ment	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
azoture de sodium	26628-22-8 247-852-1	T+; R28 R32 N; R50-R53	Acute Tox.2; H300 Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic1; H410	>= 0,1 - < 0,25

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.
Consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver abondamment à l'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 5 minutes.
Enlever les lentilles de contact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Appeler immédiatement un médecin.

Dilution buffer

Version 1.17

Numéro de la FDS:
100000010879

Date de révision: 09.01.2018

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas d'information disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : En cas de déversement accidentel, l'équipe de première intervention doit agir conformément à une analyse de risques et utiliser les équipements de protection individuelle appropriés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas décharger dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Déversements de grande ampleur : Faire cesser l'écoulement. Absorber au moyen d'une matière absorbante inerte. Conserver dans des récipients dûment étiquetés.
Déversements de moyenne ampleur : Couvrir le produit déversé avec précaution au moyen d'une serviette ou d'un tampon absorbant.
Déversements de grande et petite envergures : Conserver dans un récipient fermé se prêtant à l'élimination. Traiter la

Dilution buffer

Version 1.17

Numéro de la FDS:
100000010879

Date de révision: 09.01.2018

substance récupérée comme décrit à la section « Considérations relatives à l'élimination ».

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour toute information concernant l'élimination, voir la section 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Donnée non disponible

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil. Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver sous clé. Tenir au frais.

Température de stockage : 2 - 8 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
azoture de sodium	26628-22-8	TWA	0,1 mg/m ³	2000/39/EC
Information sup-	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau Indicatif			

Dilution buffer

Version 1.17

Numéro de la FDS:
100000010879

Date de révision: 09.01.2018

azoture de sodium	26628-22-8	STEL	0,3 mg/m3	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau Indicatif			
azoture de sodium	26628-22-8	VME (poussières inhalables)	0,2 mg/m3	CH SUVA
Information supplémentaire	Voir aussi acide hydrazotique Occupational Safety and Health Administration			
azoture de sodium	26628-22-8	VLE (poussières inhalables)	0,4 mg/m3	CH SUVA
Information supplémentaire	Voir aussi acide hydrazotique Occupational Safety and Health Administration			

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

L'utilisation d'équipements de protection individuelle doit systématiquement se justifier par une analyse de risques. Si nécessaire, consulter un expert en sécurité, santé et environnement.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Pas de précautions spéciales requises.

Protection des mains

Remarques : Gants jetables

Protection de la peau et du corps : Pas de précautions spéciales requises.

Protection respiratoire : Les mesures d'ingénierie doivent toujours être la principale méthode de contrôle de l'exposition.
Si un équipement de protection respiratoire est nécessaire pour certaines activités, son type ainsi que le facteur de protection correspondant dépendront de l'évaluation des risques et concentrations dans l'air, des dangers, des propriétés physiques et d'alerte des substances en présence
Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Mesures de protection : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné sur la base d'une analyse des risques pour la sécurité, la santé et l'environnement. Si nécessaire, consulter un expert en sécurité, santé et environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : clair

Dilution buffer

Version 1.17

Numéro de la FDS:
100000010879

Date de révision: 09.01.2018

Odeur : inodore

pH : 7,5

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : soluble

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune raisonnablement prévisible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Dilution buffer

Version 1.17

Numéro de la FDS:
100000010879

Date de révision: 09.01.2018

Composants:

azoture de sodium :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 27 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Toxicity to reproduction/fertility

Donnée non disponible

Reprod.Tox./Development/Teratogenicity

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

azoture de sodium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0,7 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua- : CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 4,2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Dilution buffer

Version 1.17

Numéro de la FDS:
100000010879

Date de révision: 09.01.2018

tiques

Toxicité pour les algues : CI50 : 272 mg/l

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Photobacterium phosphoreum (Bactéries luminecentes)): 38,5 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : En conformité avec les règlements fédéraux, étatiques et locales.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Dilution buffer

Version 1.17

Numéro de la FDS:
10000010879

Date de révision: 09.01.2018

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

Autres réglementations : Réserve aux utilisateurs professionnels.

Conformément à l'article premier, point 5 (a) du règlement CLP (CE) 1272/2008, les médicaments finis à usage humain tels que définis par la directive 2001/83/CE ne sont pas soumis à la classification et aux critères du règlement 1272/2008.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une analyse de la sécurité chimique n'est pas pertinente (mélange)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrases R

- R28 : Très toxique en cas d'ingestion.
R32 : Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte complet pour phrase H

- H300 Mortel en cas d'ingestion.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Dilution buffer

Version 1.17

Numéro de la FDS:
100000010879

Date de révision: 09.01.2018

Date and Number Formats

This document uses the following notation for printing dates and numbers:

Date:	Dec 31th, 2012	as	31.12.2012
Numeros:	123456,78	as	123.456,78

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR